



ont le plaisir de vous inviter au

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SALLE 2x18m (ouvert)

Para-Tir à l'arc et Tir à l'arc

qualificatif pour le championnat de France

Samedi 17 et dimanche 18 janvier 2026

Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées

Lieu : Centre Technique et Sportif de Tir à l'Arc

Avenue Champlain – 94 430 Chennevières-sur-Marne

N° départ	Samedi qualification				Dimanche Duels
	1	2	3	4	
Ouvertures Greffe	7h30	11h30	15h30	19h30	
Entraînements	8h00	12h00	16h00	20h00	8h30
Tirs comptés	8h30	12h30	16h30	20h30	9h00

Type d'entraînements	3 volées
Type de Blasons	Ø80, Ø60, Ø40, trispots verticaux pour les arcs à poulies et les seniors 1 et 2 arcs classiques
Vérification du matériel	Durant l'entraînement
Tenues	Target : Tenues de Compagnie/Club ou tenue blanche exigée / Chaussures de sport obligatoires

Une priorité est donnée sur le départ n°3 pour les U11 et Para - Podium U11 à l'issu du départ 3

Les résultats des tirs qualificatifs et les sélectionnés pour les duels du dimanche seront consultables sur le site :

[1ère Compagnie d'arc de Nogent-sur-Marne](https://arc-cd94.fr)

Règlement : Le championnat se déroule selon le règlement publié sur le site du comité départemental <https://arc-cd94.fr>

Vue la fréquentation de cette année les duels se dérouleront sur le rythme AB-CD comme le permet le règlement.

Récompenses : Médailles du département aux trois premiers de chaque catégorie dimanche vers 17h30 après les duels par équipes, suivi du verre de l'amitié.

La participation des archers est conditionnée par la réalisation d'un plancher de qualification :

Catégorie	Femmes		Hommes	
	Classiques	Poulies	Classiques	Poulies
U11	Avoir participé à une compétition			
U13	Avoir participé à une compétition			
U15	Avoir participé à une compétition			
U18	Avoir participé à une compétition			
U21	400	450	420	480
Séniors 1	410	500	440	520
Séniors 2	400	480	430	500
Séniors 3	350	460	400	480
Sans Viseurs Adultes	300		320	
Sans Viseurs Jeunes	250		300	

Inscriptions gratuites pour les archers du 94 obligatoires avant le 14 janvier 2026

sur <https://cd94-salle.inscriptarc.fr/>

Le concours est ouvert aux archers extérieurs au département 94 (tarif unique de 10€) à partir du 7 janvier 2026 et jusqu'au 14 janvier 2026 dans la limite des places disponibles.

Le règlement sur place en espèces :

BUFFET – BAR pendant toute la durée du concours